

# Séquence Natura 2000

Point d'information sur l'élaboration et les principes de l'analyse des risques pêche  
Natura 2000 pour les espèces

*Vincent Toison, OFB  
novembre 2021*

# Etapes et échelles de l'analyse

	Echelle	Cadre juridique	Espèces concernées	Pressions analysées	Etapes	Implication pour les risques identifiés
	Biogéographique française (Manche-Atlantique et Méditerranée)	Articles 6 et 12 de la DHFF	Mammifères, oiseaux, tortues marins, et poissons amphihalins <sup>1</sup>	<b>Captures accidentelles</b>	<p><b>Etape 1.1 :</b> Analyse bibliographique (matrice de risque de capture et impact avéré)</p> <p><b>Etape 1.2 :</b> Analyse spatiale et identification de secteur à risque.</p> <p><b>Etape 1.3 :</b> Evaluation du risque de capture accidentelle à l'échelle des secteurs identifiés.</p> <p><b>Etape 1.4 :</b> Conclusion.</p>	Mesure de réduction des risques
Etape 2	sites Natura 2000	Article L414-4	Espèces qui justifient la désignation des sites Natura 2000 mentionnées dans les FSD	<b>Toutes les pressions</b>	<p><b>Etape 2.1 :</b> Reprendre tels quels les niveaux de risque ou les affiner si nécessaire.</p> <p><b>Etape 2.2 :</b> Compléter si nécessaire, pour les espèces et les pressions non traitées à l'échelle précédente.</p> <p><b>Etape 2.3 :</b> Conclusion.</p>	Mesures réglementaires dans le cadre des DOCOB

# **Simulation d'une analyse de risque à l'échelle biogéographique**

pour les interactions entre fileyeurs et les alcidés en Manche Atlantique.

*Important : ces travaux sont préliminaires.  
Ils n'ont vocation qu'à illustrer le déroulé de la méthode*

1. Analyse bibliographique

2. Analyse spatiale

3 : Evaluation du risque dans  
les secteurs à risque

4. Conclusion

1. Analyse bibliographique

## Matrice engin-espèce : le couple « Alcidés x Filets » doit faire l'objet d'une évaluation



(GISOM, OFB, 2020)

	Chalut de fond / gangs	Chalut pélagique	Seignes	Palangres	Casiers	Nasses à poisson	<b>Filets peu profonds (0 à 50m)</b>	Filets profonds (50 à 150 m)	Filets dérivants en estuaires	Dragues	Lignes à main	Pêche à pied
<b>Alcidés</b>	2	4	4	3	2	2	4	4	4	1	2	1
Canards plongeurs benthiques	B1	1	2	2	1	2	4	4	4	B2	1	B1
Cormorans	2	1	3	3	2	3	4	1	4	1	2	1
Fous	3	4	3	4	1	1	4	1	4	1	2	1
Fulmar	2	3	1	4	1	2	4	1	4	1	2	1
Goélands et mouettes	2*	2*	3	4	1	1	2	1	2	1	2	1
Grèbes	1	1	1	2	1	2	4	1	4	1	2	1
Harles	1	1	1	2	2	3	4	1	4	1	2	1
Labbes	1	1	1	4	1	1	2	1	2	1	2	1
Limicoles, canards de surface, ...	B1	1	1	1	1	1	1	1	1	B2	1	B2
Océanites	2	2	1	2	1	1	2	1	2	1	2	1
Phalaropes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1
Plongeurs	1	1	1	2	1	2	4	1	4	1	2	1
Puffins	2	3	4	4	1	1	4	1	4	1	2**	1
Sternes et guifettes	1	1	1	3	1	1	2	1	2	1	2	1

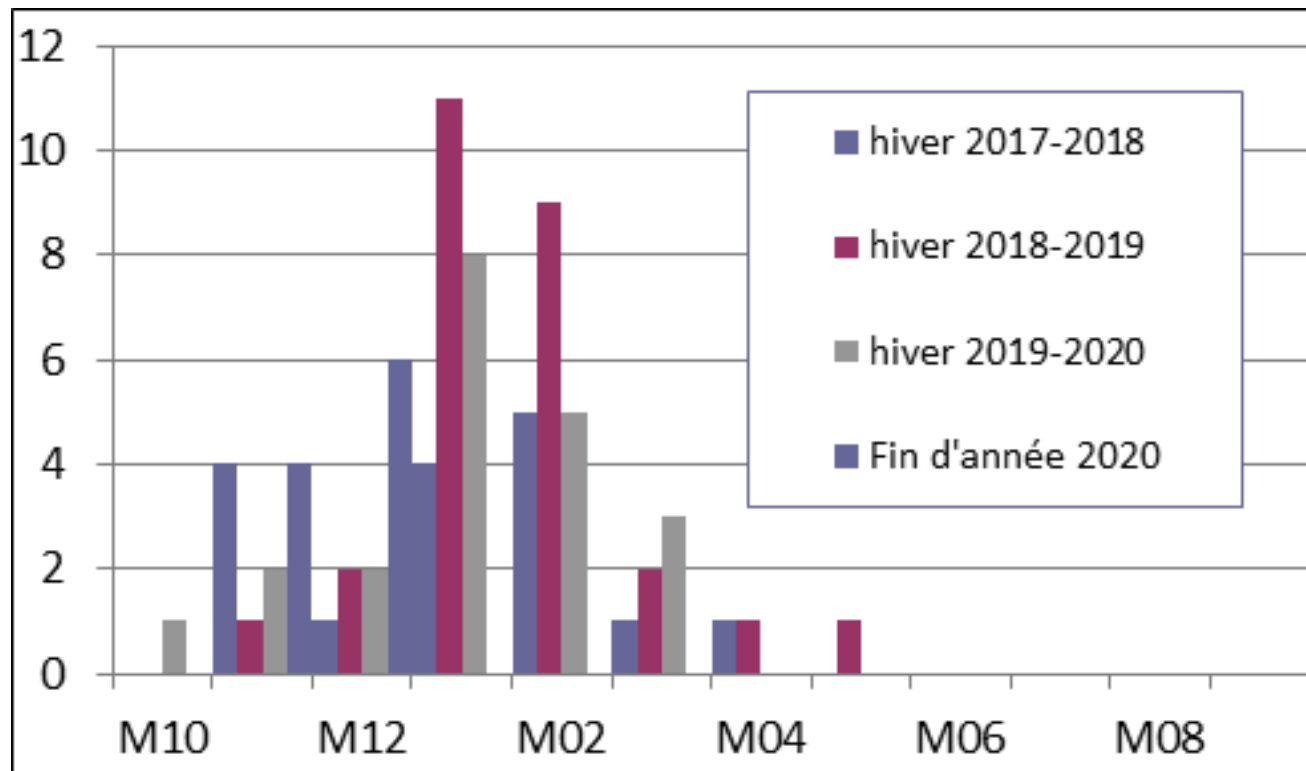
Les couples notés « 1 » ou « 2 » ne font pas l'objet d'évaluation -> risque nul ou faible

Les couples notés « 3 » ou « 4 » font faire l'objet d'une évaluation.

L'interaction alcidés et filets doit faire l'objet d'une évaluation.

## Risque identifié sans qu'un impact ne soit démontré sur la démographie de l'espèce.

Nombreux événements de captures accidentelles de Guillemot observés dans le cadre du programme Obsmer



Nb: 95% des observations de captures accidentelles entre novembre et mars

*NB : actuellement un impact avéré est identifié pour trois espèces : puffins des Baléares, dauphin commun et marsouin commun)*

1. Analyse bibliographique

2. Analyse spatiale

3 : Evaluation du risque dans  
les secteurs à risque

4. Conclusion

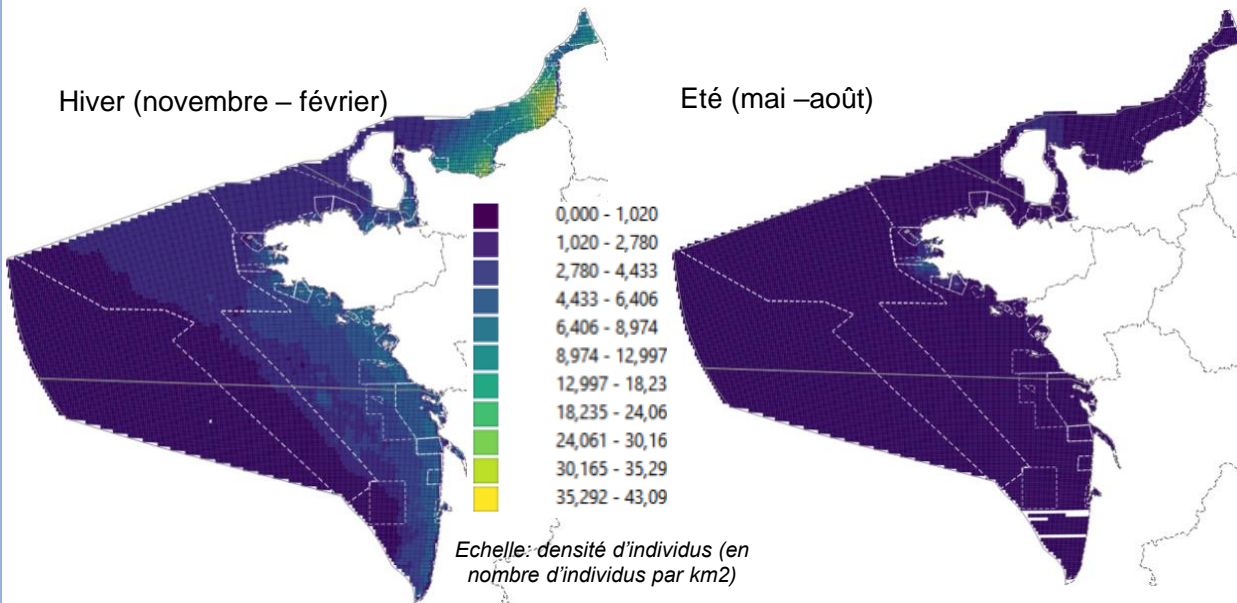
## 2. Analyse spatiale

## Inventaire des données mobilisables sur les distribution des espèces

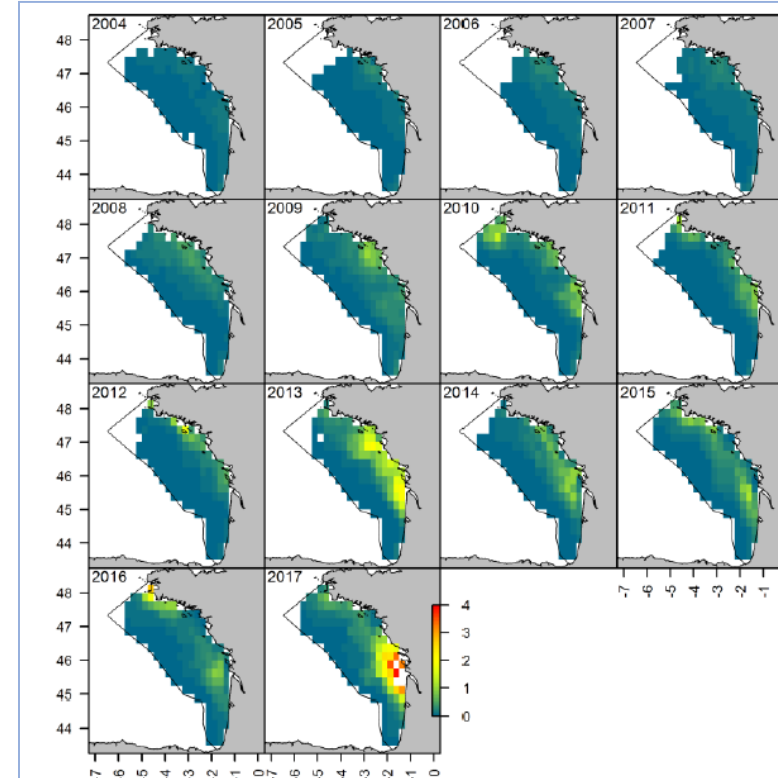
- Plusieurs types de données: **modèles d'habitat, localisation de zones fonctionnelles, etc.**

Hiver (novembre – février)

Été (mai – août)



**Modèle d'habitat SAMM** des alcidés: une présence hivernale, concentrée en Manche Est et sur le plateau continental du Golfe de Gascogne

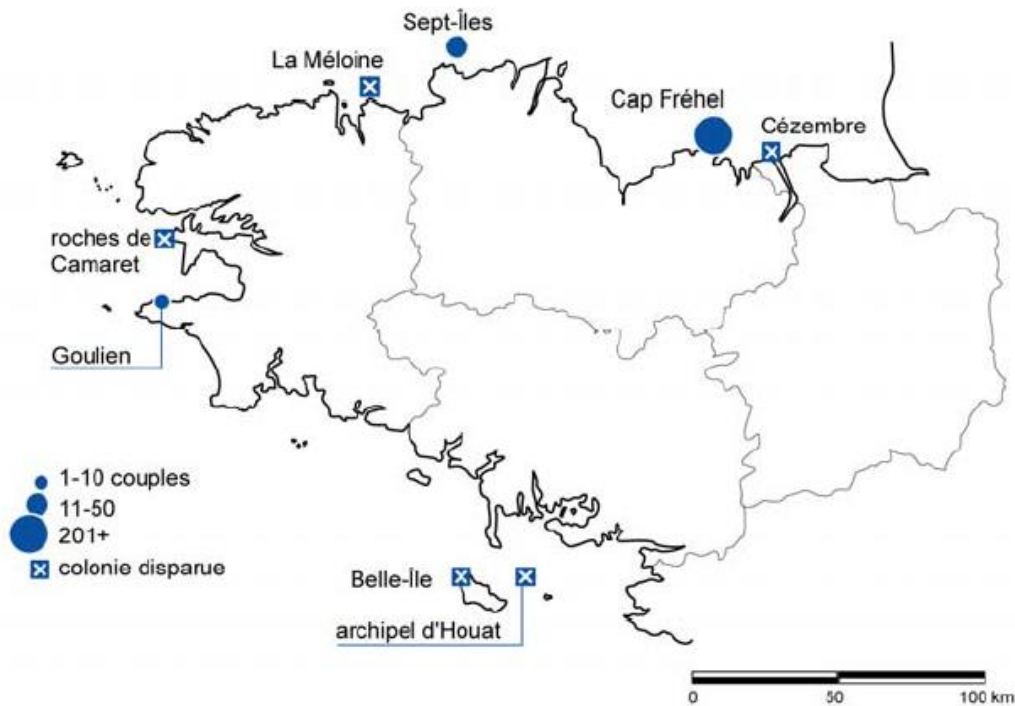


**Distribution annuelle modélisées des alcidés à partir des campagnes PELGAS – (Mai juin – Lambert et al 2020)**



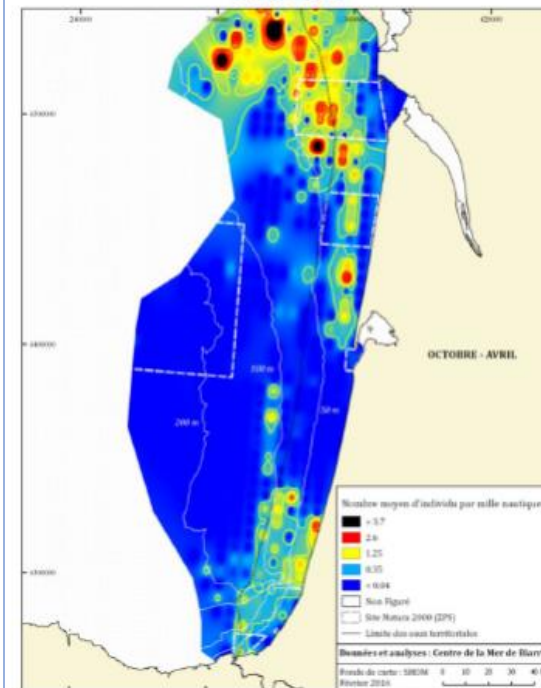
## Inventaire des données mobilisables sur les distribution des espèces

- Intérêt à mobiliser certains jeux de données plus locaux..

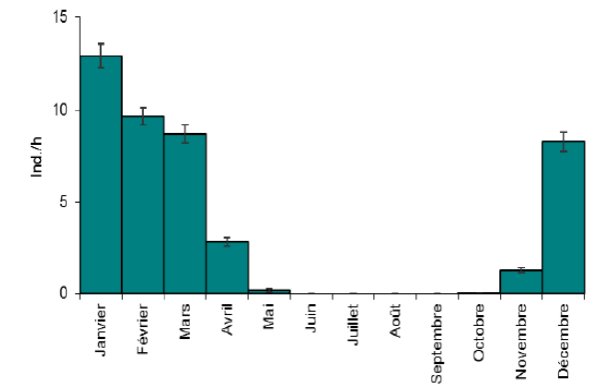


Repartition des colonies de guillemotes de troïl  
(Données OROM)

### Guillemot de Troïl *Uria aalge* 2003-2015



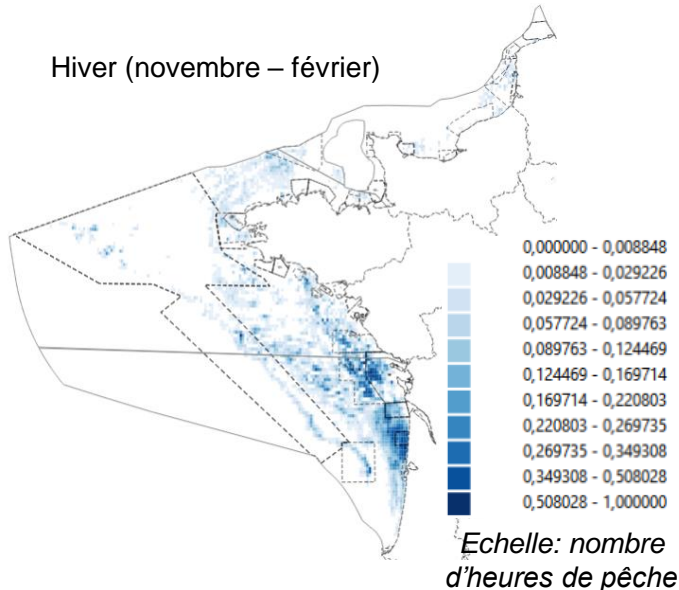
Exemple de données locales – distribution des Guillemots dans le sud du Golfe de Gascogne (Centre de la Mer de Biarritz)



## Inventaire des données mobilisables sur la répartition de l'effort de pêche

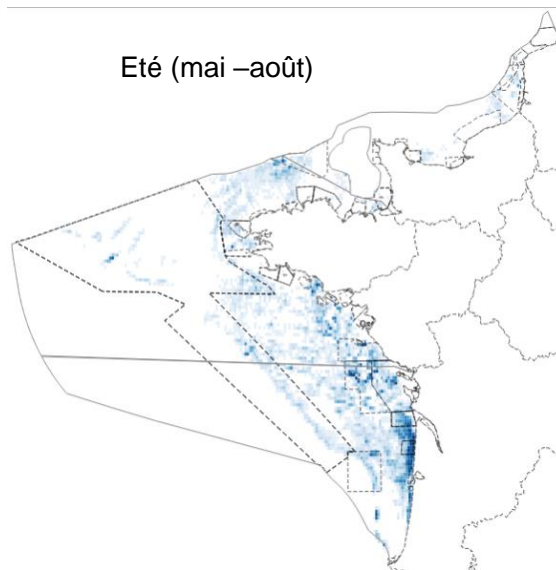
- Données **VMS des navires géolocalisés (généralement de >12m)**, mobilisables à l'échelle biogéographique.
- Données **calendriers d'activités des navires non géolocalisés (généralement de <12m)**, mobilisables à l'échelle biogéographique.
- Mobilisation d'autres données pêche (Valpena, enquêtes)?

Hiver (novembre – février)



Effort de pêche VMS des fileyeurs en Atlantique

Été (mai –août)



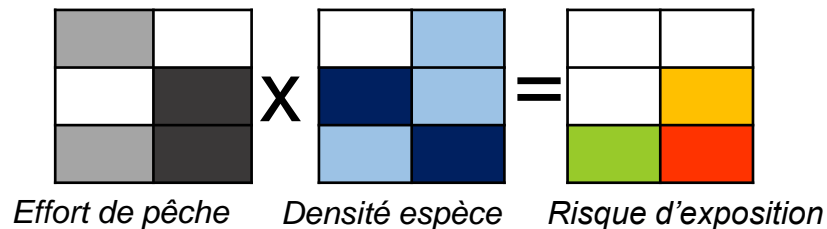
Données « calendriers d'activité » des <12m - exemple pour les fileyeurs actifs en janvier 2018  
(Portail halieutique SIH Ifremer)



Nombre de Navires  
Nombre de Navires-Mois  
2018 janvier

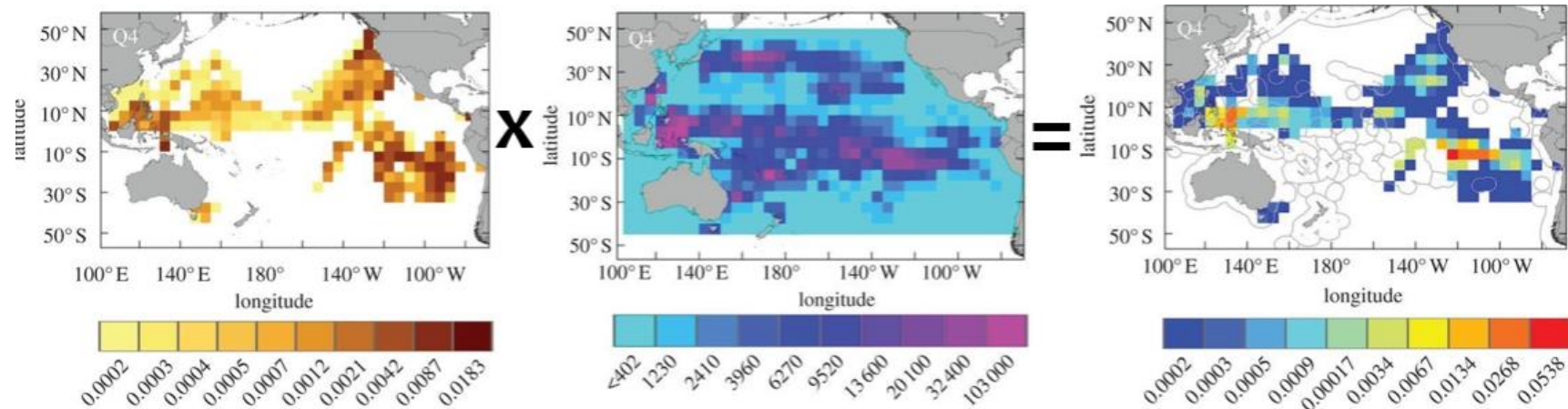
## Réalisation des cartes de risque d'exposition engin-espèce

Les **cartes de risque d'exposition d'un couple engin-espèce**: croisement du modèle d'habitat de l'espèce avec les données d'effort de pêche d'un engin susceptible de la capturer.



**Cartes de référence**  
= servant de base à l'identification des secteurs à risque

Un exemple dans la littérature internationale – exposition entre tortues luth et palangres dans le Pacifique:

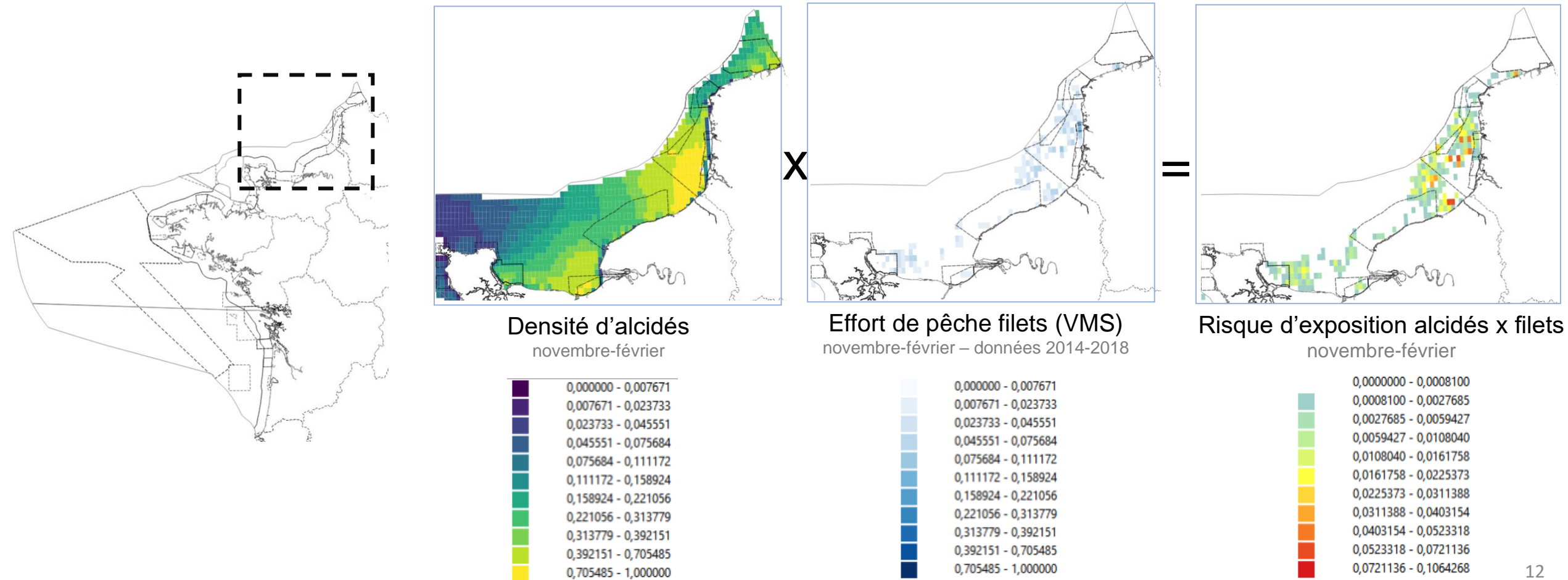


Densité de tortues luth (à gauche), effort de pêche palangre (au milieu), risque d'exposition (à droite). Source : Roe et al., 2014.

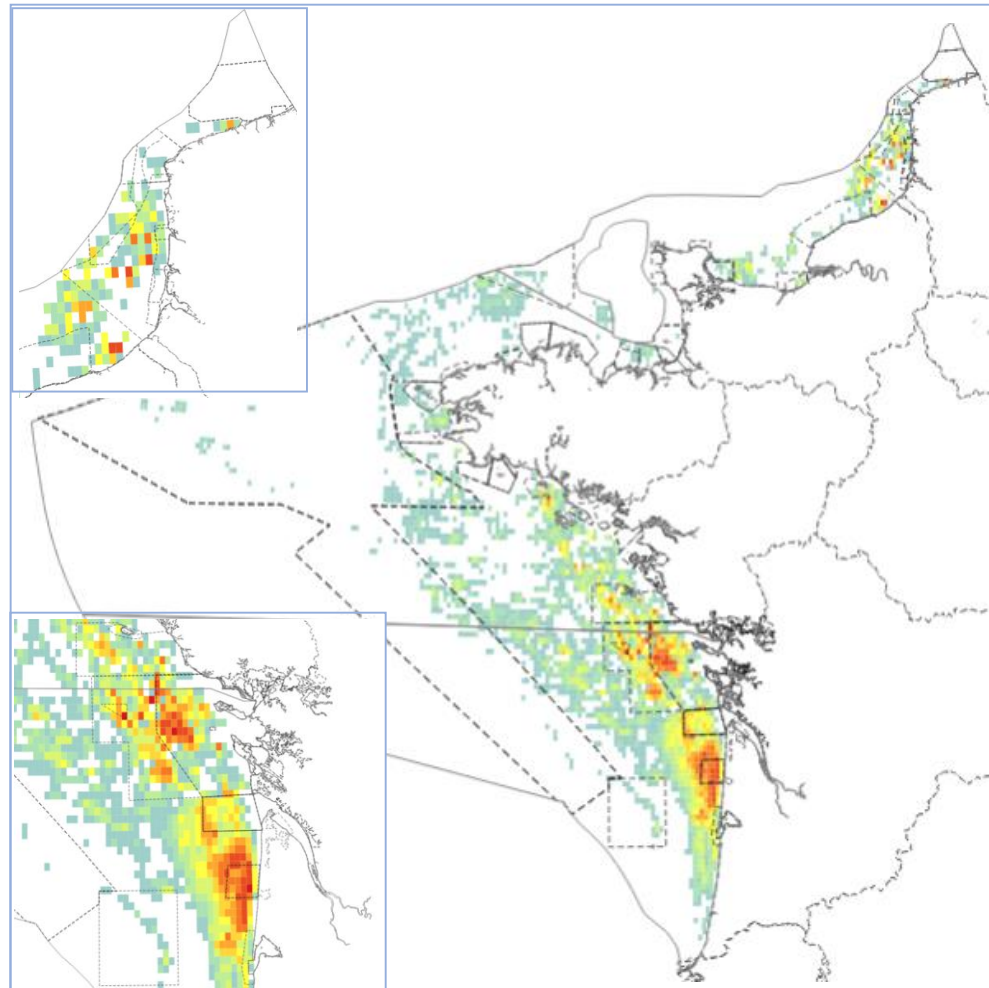
## Cartes de risque d'exposition = identifier les **zones de forte concomitance engin-espèce**

Exemple : croisement acidés x filets pour les navires géolocalisés (VMS)

Echelle d'analyse : biogéographique (zoom sur Manche Est pour illustrer le principe)

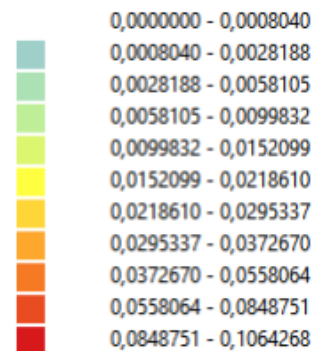


## Le risque d'exposition, une logique de maximisation de la présence concomitante de l'engin et de l'espèce

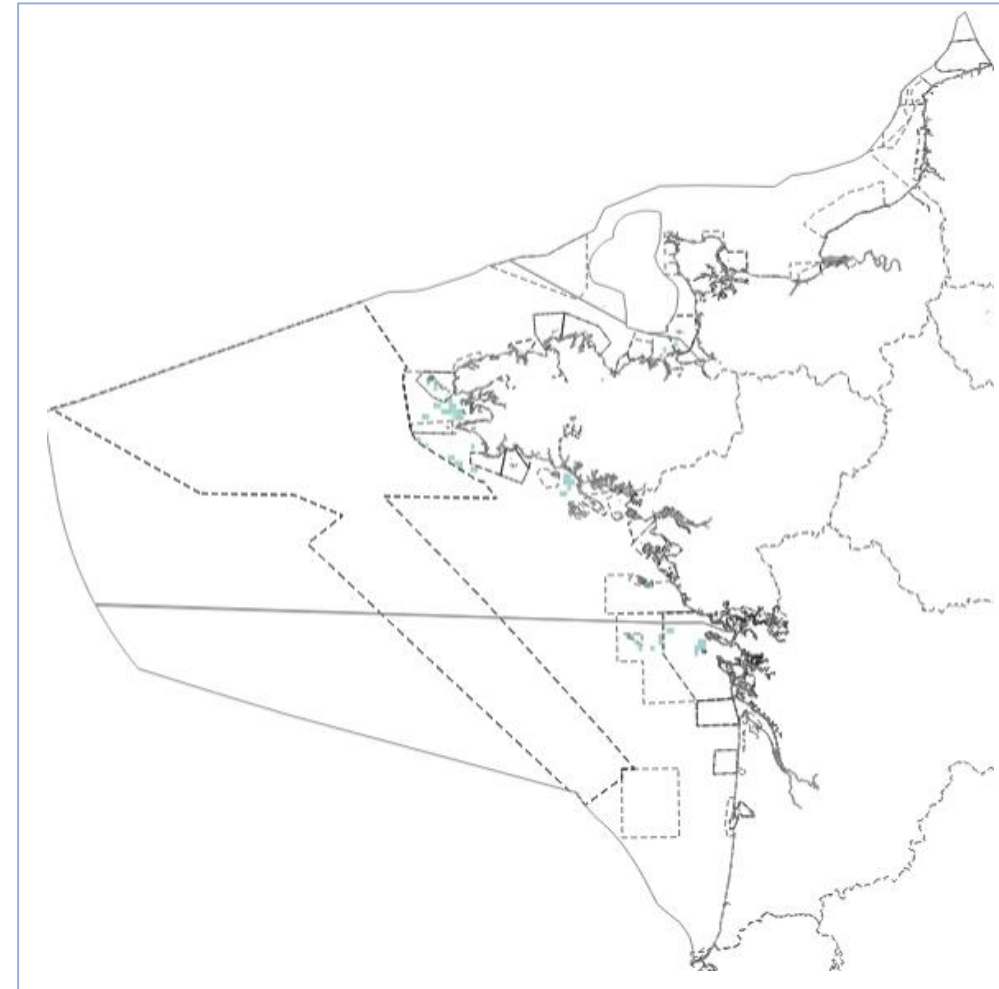


Hiver (novembre – février)

Ici, un risque *a priori* concentré en hiver (densités d'individus et effort de pêche plus forts qu'en été)

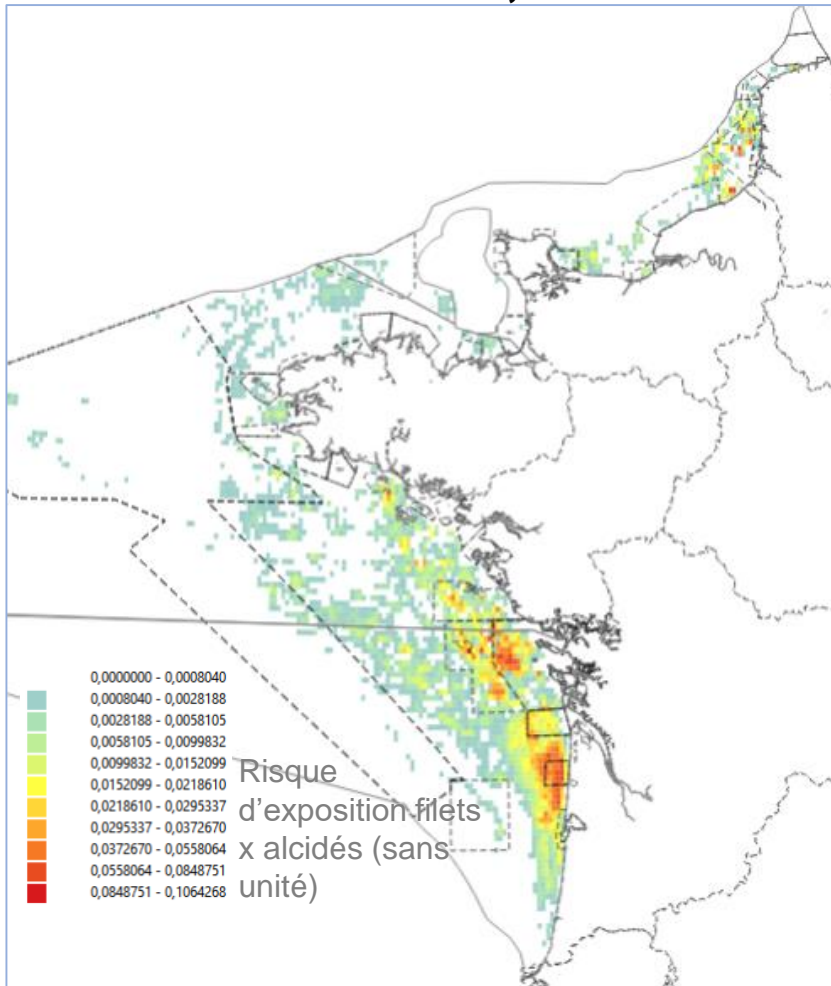


Risque d'exposition filets x alcidés (sans unité)



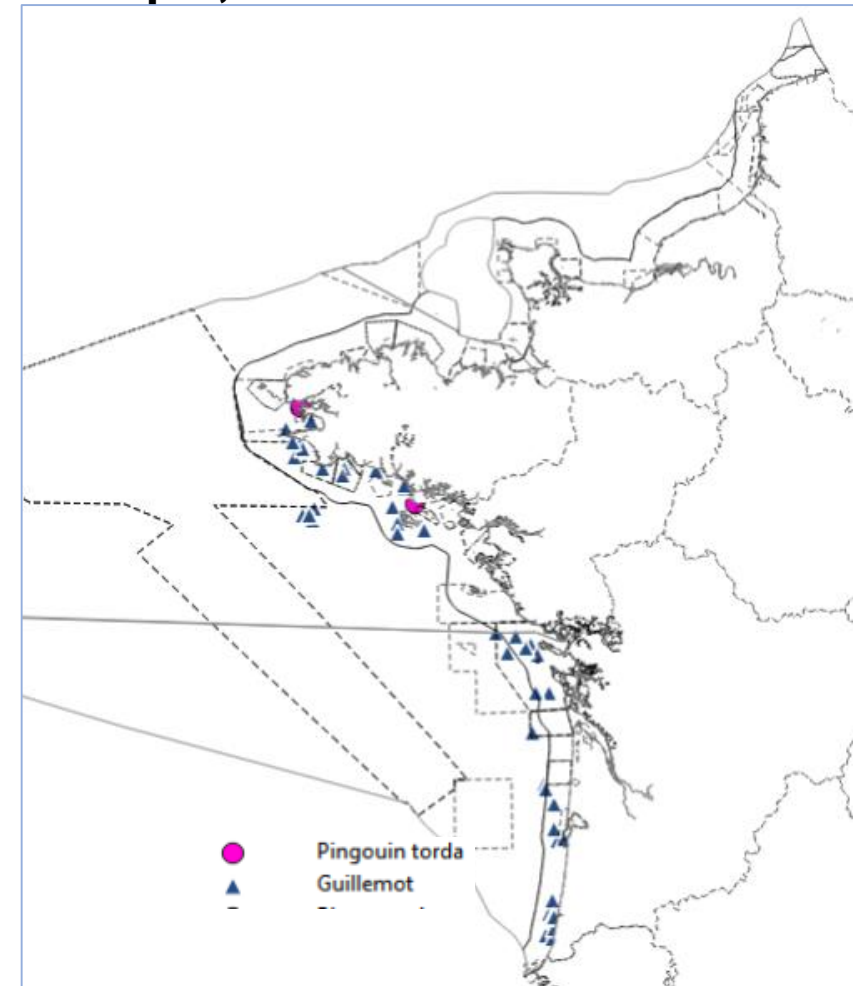
**Été (mai-août) avec l'échelle du risque d'hiver**  
-> un risque bien moindre en été qu'en hiver

A l'échelle biogéographique, un risque d'exposition « Filets x Guillemots » *a priori* concentré en hiver, en milieu côtier en Sud Atlantique, en Manche Est et en Sud Bretagne



**Carte de risque d'exposition** filets x alcidés de novembre à février (effort filets VMS uniquement)

Bretagne

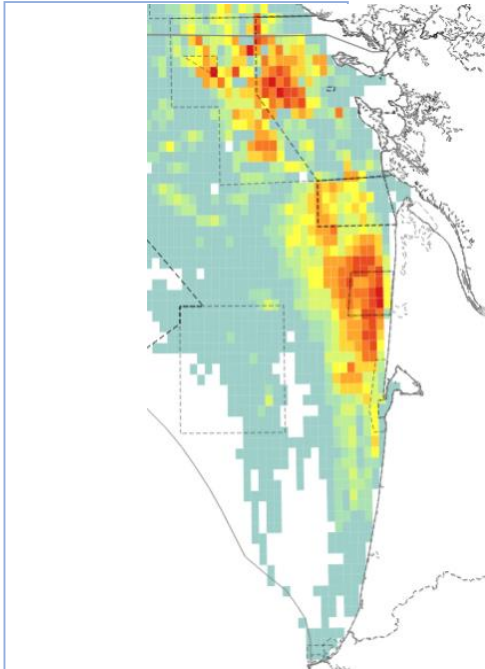


**Captures accidentelles d'alcidés** documentées dans le cadre du programme Obsmer (données 2017-2020)

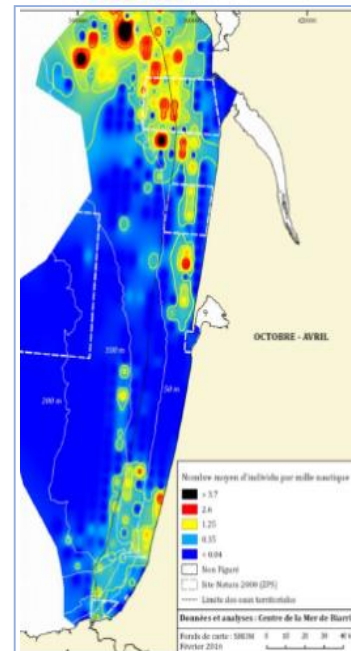
## Simulation de secteurs à risque de la façade Sud Atlantique pour les interactions filets x alcidés

*Important: ces travaux préliminaires ne présagent en rien les secteurs à risque qui seront identifiés*

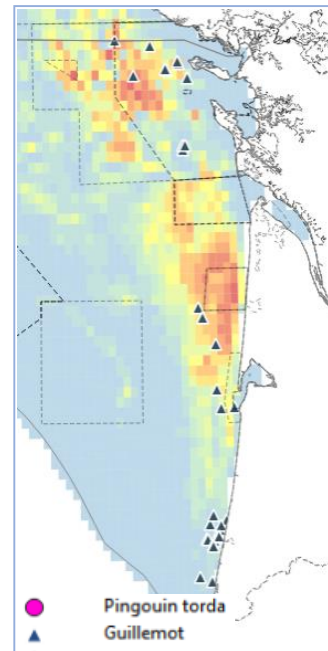
Carte du **risque d'exposition** filets (VMS) x alcidés :



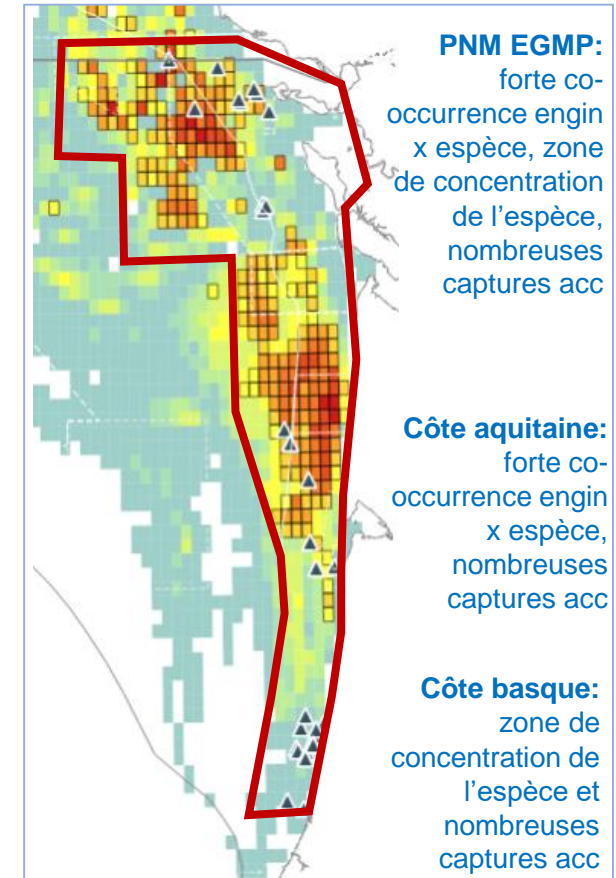
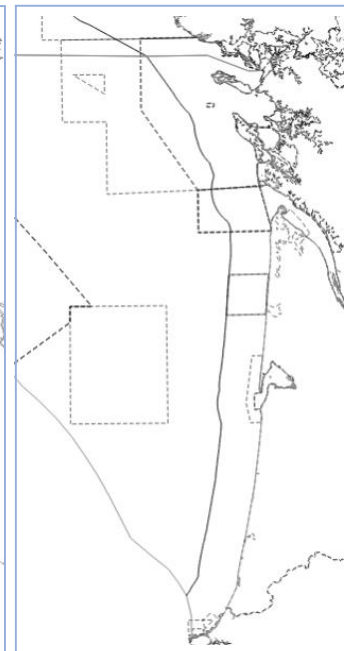
**Mobilisation** de données locales sur la répartition des espèces, des captures accidentelles, des limites administratives pertinentes:



Répartition des Guillemot dans le Sud du Golfe de Gascogne données annuelles 2003-2015 – Centre de la mer de Biarritz



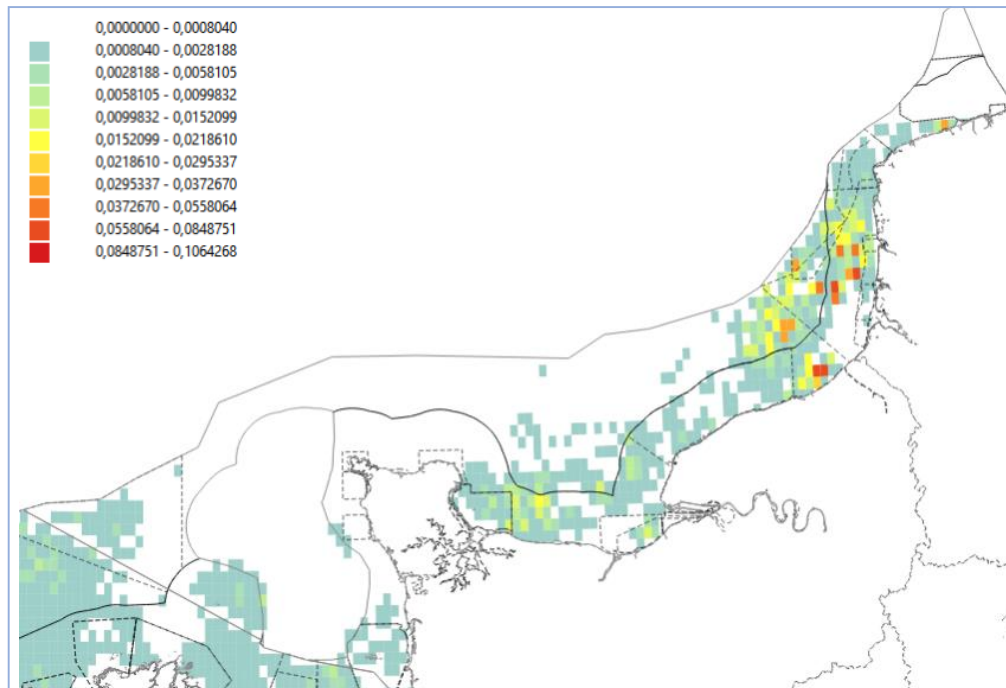
Captures accidentelles de Guillemot par les fileyeurs sur la période novembre-février données Obsmer en SA



## Simulation de **secteurs à risque de la façade MEMN** pour les interactions filets x alcidés

*Important: ces travaux préliminaires ne présagent en rien les secteurs à risque qui seront identifiés*

Carte du **risque d'exposition** filets (VMS) x alcidés de novembre à février



### Secteur en Manche Est?

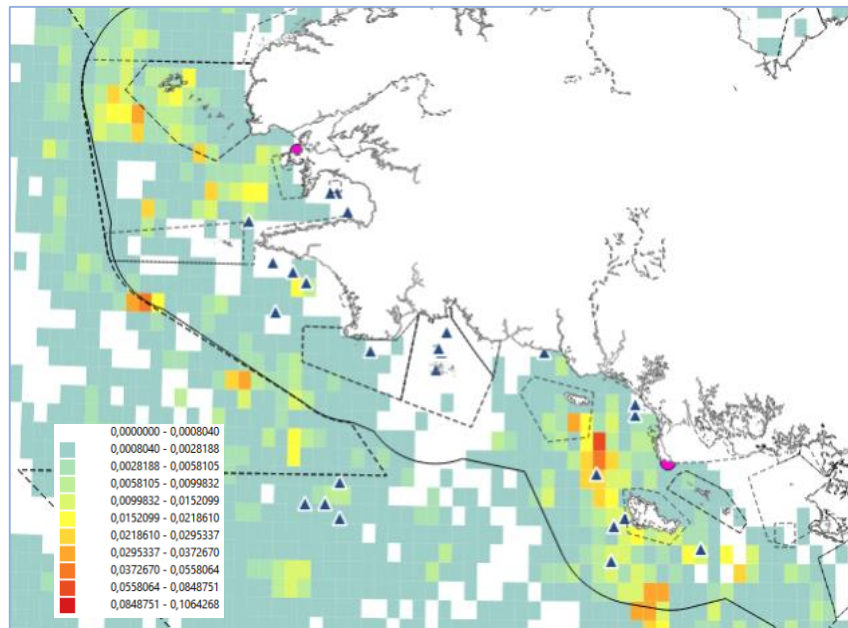
- **Forte co-occurrence engin-espèce** expliquée par une zone de forte abondance des alcidés (d'après survols SAMM)
- **Fortes concentrations d'alcidés** -> nécessaire prise en compte des données des navires non-géolocalisés pour ajuster l'identification du secteur à risque
- **Néanmoins, aucune capture documentée dans le cadre d'Obsmer** (avec un effort d'observation moins important qu'en golfe de Gascogne)



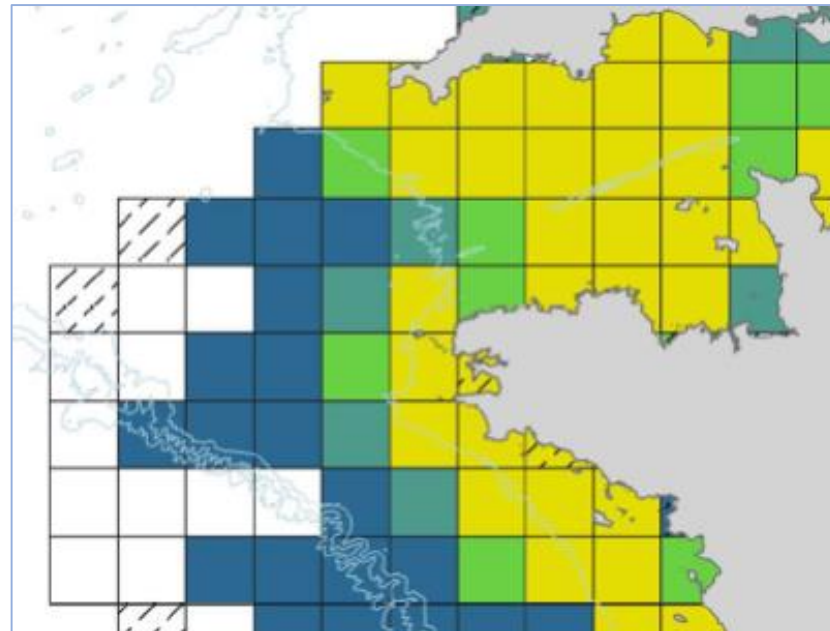
## Simulation de secteurs à risque de la façade NAMO pour les interactions filets x alcidés

*Important: ces travaux préliminaires ne présagent en rien les secteurs à risque qui seront identifiés*

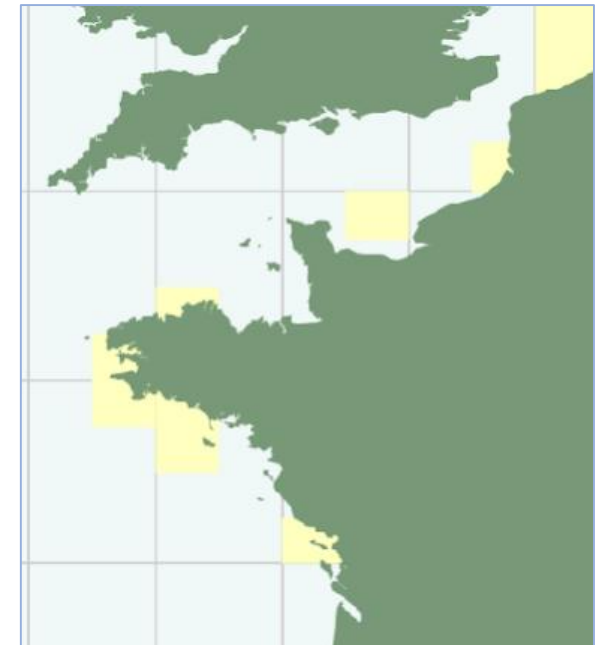
**Risque d'exposition et Captures accidentelles d'alcidés par les fileyeurs**  
(filets (VMS) x alcidés; données Obsmer)



**Données sur la répartition des espèces**  
Alcidés en hiver lors du de SAMM II



**Données « calendriers d'activité » des <12m - fileyeurs actifs janv. 2018** (SIH Ifremer)



### Secteur Iroise/Sud Bretagne?

- Zone de concentration de l'espèce et nombreuses captures accidentelles
- Néanmoins risque d'exposition des navires géolocalisés (VMS) relativement faible => **nécessaire de prendre en compte les navires non géolocalisés**

## Conclusion de cette simulation d'analyse spatiale pour le couple Filets x Guillemots

- **Risque identifié** à l'échelle biogéographie, **sans qu'un impact ne soit avéré** sur la démographie de l'espèce.
- **Risque *a priori* circonscrit à la période novembre-mars**
- **Plusieurs secteur à risques identifiés :**
  - **En milieu côtier Sud Atlantique : PNM EGMP, Littoral aquitain, côte Basque.**
  - **En milieu côtier Manche Est**
  - **En milieu côtier Sud Bretagne**

1. Analyse bibliographique

2. Analyse spatiale

3 : Evaluation du risque dans  
les secteurs à risque

4. Conclusion

3 : Evaluation du risque dans les  
secteurs à risque

*Le volet « Gouvernance » est en cours de  
définition par les services de l'Etat*

## Suite de l'analyse –À l'échelle d'un secteur à risque

Transmission des travaux d'analyse à un **groupe de travail *ad hoc*** qui:

- Poursuit le travail de caractérisation de l'interaction,
- dimensionne acquisitions de connaissances sur les interactions (si nécessaires) et des tests de mesures.
- conclut sur le niveau de risque pour cette interaction (le cas échéant après caractérisation *in situ* de l'interaction),
- déterminent si l'analyse peut être reprise *in extenso* à l'échelle des sites Natura 2000,

1. Analyse bibliographique

2. Analyse spatiale

3 : Evaluation du risque dans  
les secteurs à risque

4. Conclusion

4. Conclusion

## Conclusion en termes de Risque :

- **Risque de porter atteinte aux objectifs de conservation nul ou faible si :**
  - *interactions inexistantes ou exceptionnelles dans la bibliographie (étape 1.1)*
  - *interactions spatiales ou temporelles inexistantes (étape 1.2)*
  - *interactions non observées au niveau des secteurs à risques (étape 1.3)*
  - *ou des interactions pour lesquelles l'instance de pilotage a conclu à l'absence de risque (étape 1.4).*
- **Un risque de porter atteinte aux objectifs de conservation identifié si un impact est avéré sur la démographie (quantifié)**
- **Ou en l'absence d'impact avéré sur la démographie si :**
  - *interactions pour lesquelles l'instance de pilotage n'a pu conclure, ni à l'absence de risque de porter atteinte aux objectifs de conservation*
  - *la fréquence des captures accidentelles est élevée et incompatible avec les objectifs de minimisation (et si possible d'élimination) des captures accidentelles d'espèces protégées (espèces annexe IV DHFF et espèces DO).*

**Et proposition de mesure en cas de risque identifié**

Analyse à l'échelle des sites N2000

*Le volet « Gouvernance » est en cours de  
définition par les services de l'Etat*

## Suite de l'analyse à l'échelle site Natura 2000

- **Reprise des conclusions de l'analyse biogéographique**, sauf en cas de données locales justifiant de relancer l'analyse (insuffisance de données de distribution de l'espèce à l'échelle biogéographique, présence d'informations locales sur captures accidentelles, etc.)
- **Analyse des autres pressions si pertinent** (compétition trophique, dérangement).
- **Proposition de mesures si risque identifiés** (en tenant compte des éventuelles mesures proposées à l'échelle des secteurs).





**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**MINISTÈRE  
DE LA MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Merci pour votre attention.**

# Méthode « ARP-espèces »

## Réunion de travail

### *Jeudi 7 Octobre 2021*